



# INFO NÉGO

Ville de Montréal

**SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)**

[sfmm429.qc.ca](http://sfmm429.qc.ca)

## Le maire négocie sur la place publique

Le 10 mars, le maire Coderre a dit et répété durant la séance du Conseil d'arrondissement de Ville-Marie qu'il ne voulait pas négocier sur la place publique (visionnez la vidéo sur [on.fb.me/1O9VesT](https://on.fb.me/1O9VesT)). Le 17 mars, la Ville a mis en ligne la quasi intégralité des demandes patronales. Se pourrait-il qu'il parle des deux côtés de la bouche ?

À notre avis, l'intention de l'employeur de diffuser par l'intermédiaire d'un site informatique « les informations pertinentes ainsi que l'évolution des négociations » auprès des employés constitue clairement de l'ingérence. **Si vous recevez des communications sur les négociations directement de vos gestionnaires, veuillez en aviser vos représentants syndicaux.**

La Ville tente de faire bonne figure auprès de la population en annonçant qu'elle est prête à consentir des augmentations salariales à ses employés. Mais, en contrepartie, elle désire accroître leur performance. Malheureusement, ce n'est pas aussi simple.

Ce que l'employeur ne dit pas, c'est que pour avoir droit à ces hausses salariales, nous devons mettre la hache dans nos avantages sociaux. Les heures de congé mobile, les vacances, les congés de maladie, les horaires flexibles – tout est remis en question. Or, ces avantages, nous les avons obtenus en échange de concessions que nous avons accepté de faire dans le passé, comme des gels salariaux.

Il ne faut pas non plus passer sous silence la plus grande souplesse que demande la Ville en matière de sous-traitance.

Qui va profiter d'un recours accru de

l'employeur à la sous-traitance ? Sûrement pas les citoyens !

En vérité, les articles de notre convention collective qui encadrent le recours à la sous-traitance font bien plus que protéger nos emplois. Ils procurent aux contribuables l'assurance que les travaux réalisés pour la Ville le sont par des gens qui disposent d'une expertise reconnue et qui sont redevables directement à l'administration municipale.

**Grand rassemblement  
des Cols blancs de la Ville  
de Montréal  
le lundi 23 mars à 18 h  
devant l'hôtel de ville**

***Soyons nombreux à  
rappeler aux élus que  
la Ville, c'est NOUS !***